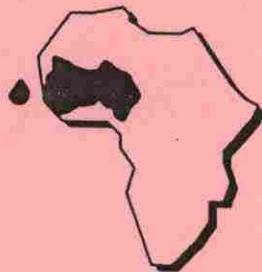


Cilsse

COMITE PERMANENT INTER-ETATS
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE
DANS LE SAHEL
B.P. 7049 OUAGADOUGOU
TEL. 30.67.58 / 59

PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL
IN THE SAHEL
FAX : 30.72.47
TELEX : 5263 COMITER



SECRETARIAT EXECUTIF

PROGRAMME MAJEUR POLITIQUE SECURITE ALIMENTAIRE

PREGEC

PROJET REGIONAL DE PREVENTION ET GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES AU SAHEL

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE REGIONALE RESTREINTE SUR
LE DISPOSITIF DE SUIVI RENFORCE DE LA SITUATION AGRICOLE
ET ALIMENTAIRE AU SAHEL

(Niamey, Centre Régional AGRHYMET, du 21 au 25 septembre 1998)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I - PRESENTATION DE LA RENCONTRE REGIONALE SUR LE SUIVI RENFORCE DE LA SITUATION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE	4
1.1 CONTEXTE	4
1.2 DEMARCHE	4
1.3 OBJECTIFS ET RESULTATS DE LA RENCONTRE	4
1.4 PARTICIPANTS	5
1.5 DEROULEMENT DES TRAVAUX	5
1.6 DOCUMENTS DE TRAVAIL	5
II - CONCLUSIONS DE LA RENCONTRE	6
2.1 - INTRODUCTION	6
2.2 - CONCLUSION DES TRAVAUX	7
A N N E X E	9
ANNEXE 1 : PREAVIS ET STRATEGIE DE VEILLE REGIONALE SUR LA SITUATION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AU SAHEL EN 1998	10
ANNEXE 2 : DISCOURS DE BIENVENUE DU REPRESENTANT DU SECRETAIRE EXECUTIF	14
ANNEXE 3 : DISCOURS D'OUVERTURE DU SECRETAIRE GENERAL DU MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE	16
ANNEXE 4 : MOTION DE REMERCIEMENTS	17
ANNEXE 5 : DISCOURS DE CLOTURE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE	18
ANNEXE 6 : PROGRAMME DE LA RENCONTRE	20
ANNEXE 7 : BUREAU DE LA RENCONTRE	22
ANNEXE 8 : LISTE DES PARTICIPANTS	23

INTRODUCTION

L'hivernage 1998 a été marquée par un début assez timide sans grande anomalie majeure enregistrée.

Le phénomène climatique EL NINO avait fait craindre des perturbations comme celles observées en fin 1997 et début 1998 de part le monde tout particulièrement au Sahel où la fragilisation de la situation alimentaire constatée dans certaines zones du Sahel en 1997 était à l'esprit du système CILSS et de ses dirigeants.

C'est pourquoi, le CILSS a jugé dans le cadre de son mandat de Sécurité Alimentaire, plutôt que de subir ces événements éventuels comme lors des années précédentes, de les prévenir en renforçant le dispositif de suivi de l'hivernage et de préparation à la gestion des crises alimentaires.

Aussi à l'occasion de la Rencontre Régionale sur les Stratégies Alimentaires organisées du 15 au 19 juin 1998 à Niamey, le Secrétariat du CILSS a profité, de la présence de nombreux acteurs des dispositifs nationaux de suivi de la campagne agro-pastorale, pour proposer le renforcement immédiat du dispositif du suivi renforcé de l'hivernage 1998.

La proposition fut discutée et approuvée par les participants.¹

Le CILSS a mobilisé à cet effet dans chaque pays une équipe de deux consultants qui s'est appuyée sur les dispositifs nationaux existants (service de la météorologie de suivi des cultures, de la protection des végétaux, SAP, SIM, SISSAR), pour apprécier et faire le point de la situation agricole et alimentaire dans les pays du Sahel sauf en Guinée Bissau (à cause de la situation de guerre civile).

Au niveau régional,² une étude sur les scénarii de bilans céréaliers a été engagée par la FAO/SMIAR et le projet DIAPER du CILSS.

Ces rapports nationaux et régionaux ont été présentés lors de la rencontre restreinte du 21 au 25 Septembre 1998 à Niamey sur le dispositif de suivi de l'hivernage 1998, organisée conjointement au Centre AGRHYMET, avec le projet DIAPER.

Le présent compte-rendu présente les conclusions de la dite rencontre autour de trois parties :

- Présentation de la rencontre restreinte ;
- Conclusions de la Rencontre ;
- Annexes.

¹ La Rencontre Régional s'est tenu à Niamey du 15 au 19 juin 1998 sur les Stratégies Alimentaires et la Gestion des Ressources Naturelles au Sahel. Cette rencontre a regroupé près de 200 participants, représentants les Etats-Membres du CILSS, les Institutions et Organisations Régionale, les Agences de Coopération et la Société Civile.

² Le CILSS avec l'appui du Club du Sahel et de la FAO veilleront à mobiliser l'attention et l'appui éventuel des partenaires internationaux pour prévenir une situation de crise alimentaire

I - PRESENTATION DE LA RENCONTRE REGIONALE SUR LE SUIVI RENFORCE DE LA SITUATION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

1.1 CONTEXTE

Dans le souci d'une plus grande efficacité dans ses actions en matière de prévention et de gestion des crises alimentaires, Le CILSS a mis en place, à travers le PM/PSA avec notamment le PREGEC, un dispositif de suivi renforcé de l'hivernage 1998.

Ce dispositif a fait le point :

- de la situation agricole et alimentaire dans les différents pays ;
- de l'état de fonctionnement des systèmes de suivi et d'alerte rapide et des mécanismes de gestion des crises.

1.2 DEMARCHE

Le CILSS, à travers le PREGEC n'a pas créé un dispositif nouveau mais à renforcé les capacités de travail du dispositif existant qui opère déjà autour du secrétariat technique du comité de sécurité alimentaire qui assure la coordination.

Le dispositif national de chaque pays a été appuyé par deux consultants nationaux chargés d'élaborer un document pour :

- Faire le point sur la campagne agricole et alimentaire du pays,
- Evaluer les niveaux de réponse des donneurs aux requêtes d'aide alimentaire,
- Evaluer le degré de concertation entre Bailleurs et Etat en matière d'aide alimentaire,
- Evaluer le dispositif national de gestion des crises et de proposer des actions pour son amélioration.

Ces rapport nationaux ont été validés par des ateliers techniques organisés à cet effet.

1.3 OBJECTIFS ET RESULTATS DE LA RENCONTRE

L'objectif de la rencontre est de faire le point à mi-campagne de la situation agricole et alimentaire de chaque pays et des mesures adéquates envisagées pour parer à des éventuelles situations de pénuries. Dans ce cadre, les résultats attendus sont :

- la connaissance précise de la situation agricole et alimentaire de chaque pays, en particulier des zones qui seraient éventuellement confrontées à des problèmes alimentaires graves ;
- la réponse apportée des donneurs aux demandes d'assistance alimentaire du pays, avec des précisions sur les problèmes rencontrés ;
- l'état de fonctionnement du dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires de chaque pays et sa capacité de mobilisation rapide en cas de crise ; les propositions d'amélioration ;

- les divers scénarii possibles pour les prochaines récoltes ;
- un préavis en cas de perspectives de mauvaises récoltes et une stratégie de veille régionale et de sensibilisation des partenaires.

1.4 PARTICIPANTS

La rencontre a regroupé :

- des représentants des Etats membres du CILSS (responsables des dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises alimentaires),
- des représentants de la FAO,
- des représentants du PAM,
- des représentants du Club du Sahel et
- les experts du système CILSS (Secrétariat Exécutif, AGRHYMET et INSAH).

1.5 DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux se sont déroulés en plénière comme suit :

- la première journée et la matinée de la seconde ont été consacrées aux présentations et discussions des situations nationales,
- l'après-midi de la seconde journée et la troisième ont été consacrées aux présentations et discussions de la situation régionale,
- la quatrième journée a été consacrée à la rédaction des comptes rendus, à leurs discussions/adoption et à la clôture officielle.

1.6 DOCUMENTS DE TRAVAIL

Les rapports nationaux ci-après ont été produits et présentés à la rencontre :

1. Suivi renforcé de la campagne agricole 1998/99 pour le PREGEC cas du Burkina Faso - rapport national - Août 98.
2. Assessment of the food situation for the 1998/99 cropping season and the evaluation of food crisis management mechanism in the Gambia - by A.S. SEY, Mariatou NJIE & Amie NJIE DAMPHA.
3. Dispositif de suivi renforcé de l'hivernage 1998 en république du Mali (situation au 10 Août 98) - sep 98.
4. Le suivi renforcé de la campagne agricole 1998-1999 et l'évaluation du dispositif de gestion des crises alimentaires : cas de la Mauritanie - élaboré par Ckeikh Ould Dih et Mohamed Ould Zeidane - Nouakchott oct. 98.
5. Evaluation préliminaire de la campagne agricole au 31 août 1998 cas du Niger - sep 98.
6. Suivi renforcé de l'hivernage 1998 au Sahel : situation agricole et alimentaire , dispositifs de gestion des crises alimentaires au Sénégal - par Amadou Moctar KONATE - sep 98.
7. Rencontre régionale sur le suivi renforcé de la situation agricole et alimentaire en 1998 - cas du Tchad - sep 98.
8. Analyse des disponibilités et des emplois de céréales au Sahel de 1987 à 1997 - perspective pour la campagne 1998-99 par Brahim LAOUALI - sep 98.

II - CONCLUSIONS DE LA RENCONTRE

2.1 INTRODUCTION

Du 21 au 25 septembre 1998, s'est tenue à Niamey, République du Niger, la Rencontre Régionale sur le suivi renforcé de la situation agricole et alimentaire au Sahel.

La cérémonie officielle d'ouverture était placée sous la présidence de Monsieur TOUKOUA Daouda, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage de la République du Niger, représentant le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, en présence du Représentant du Secrétaire Exécutif du CILSS, Monsieur Jorge Santos OLIVEIRA, Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET et d'environ une quarantaine de participants représentant les Etats membres du CILSS, les Institutions et Organisations Internationales partenaires (Club du Sahel, FAO, PAM) ainsi que les cadres des Programmes et projets du CILSS (cf. liste des participants annexe 8).

Dans son allocution de bienvenue, le Directeur Général du Centre AGRHYMET au nom de Madame le Secrétaire Exécutif du CILSS a tout d'abord remercié le Président Ibrahim BARE MAINASSARA, le Gouvernement et le Peuple Nigériens pour l'hospitalité qu'ils ne cessent d'offrir au CILSS et singulièrement pour les facilités accordées à l'organisation de la présente Rencontre.

Il a ensuite situé l'objet de la Rencontre, à savoir, : faire le point à mi-parcours de la situation agricole dans chacun des pays membres du CILSS, d'émettre des recommandations sur la base des scénarios les plus probables de récoltes d'une part, et d'autre part, vérifier que les enquêtes agricoles pour l'évaluation de la production sont bien engagées et échanger sur les périodes planifiées pour les missions d'évaluation de la campagne.

Il a conclu en fondant beaucoup d'espoir que la somme de compétences ainsi réunies aboutira à des recommandations pertinentes permettant de relever le défi.

Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage s'est réjoui de la tenue de la présente Rencontre Régionale, qui, il l'espère vivement permettra au CILSS de jouer son rôle de veille permanente pour contribuer à garantir une sécurité alimentaire durable dans la sous-région.

Cette fonction de veille du CILSS, a-t-il précisé, doit concerner à la fois les situations de déficit et d'abondance alimentaire, qui de son point de vue, si elles ne sont pas correctement appréhendées peuvent être à l'origine de graves difficultés.

Il a terminé son propos, en disant que les populations sahéliennes et leurs Gouvernements attendent beaucoup des résultats qui sortiront des présents travaux.

A la suite de la cérémonie d'ouverture, la rencontre a mis en place son bureau et adopté son programme de travail (cf. annexe 6).

Ce bureau a bénéficié de l'appui des experts des programmes et projets du CILSS.

Suite au rappel des objectifs et des résultats attendus de la présente Rencontre Régionale par la coordination du PREGEC, à la présentation des rapports sur le suivi renforcé de l'hivernage 1998 par

les pays, à la présentation de la situation régionale par le CILSS, la FAO et le PAM et aux débats souvent animés la réunion est parvenue aux conclusions générales suivantes :

2.2 - CONCLUSION DES TRAVAUX

► sur les dispositifs institutionnels de gestion et de prévention des crises alimentaires

Il ressort que les dispositifs existent dans tous les pays et s'articulent à deux niveaux.

Un premier niveau composé des structures chargées de l'information, de la prévention et de l'analyse sur la sécurité alimentaire et le second constitué des instances de décision et de mise en œuvre des programmes d'intervention et de gestion des crises.

Cependant, les niveaux de structuration et de coordination de ces dispositifs varient d'un pays à un autre. Ces dispositifs révèlent un ensemble de faiblesses dont l'ancrage institutionnel, l'animation et concertation et le financement.

La conséquence de ces faiblesses est la difficulté que rencontrent les pays à réagir conséquemment en cas d'alerte.

En vue de corriger ces faiblesses un ensemble d'initiatives sont en cours pour améliorer les dispositifs et leur fonctionnement dans les différents pays.

► s'agissant de la situation de l'hivernage 1998

Après un démarrage tardif de la saison des pluies dans les parties Ouest et Est du Sahel, les pluies ont été régulières et bien réparties dans la plupart des pays. Elles ont parfois atteint des niveaux nettement supérieurs à la normale en août ou début septembre, entraînant de forts débits sur les principaux cours d'eau, une forte érosion et des inondations dans les villes et les campagnes, notamment au Sénégal, au Niger et au Tchad.

Le cumul des pluies à la mi-septembre est en général supérieur à celui de l'année précédente ou à la normale, sauf au niveau des zones centrées sur le centre-sud de la Mauritanie, l'ouest et le centre de la Gambie, l'extrême sud du Mali, le plateau central du Burkina Faso, le sud et quelques poches au Niger et le centre-nord et le nord du Sénégal.

Les conditions de croissance des cultures sont satisfaisantes dans le centre et l'est du Sahel. Les réserves en eau des sols devraient permettre de couvrir les besoins en eau des plantes dans les principales zones agricoles du centre et de l'est du Sahel jusqu'en fin septembre. En revanche, dans l'ouest du Sahel, les cultures de mil et de sorgho ne pourront boucler leur cycle que si les pluies se poursuivent tard en octobre. Au Cap Vert, la baisse des pluies en septembre a entraîné des stress hydriques importants sur le maïs.

Les attaques de déprédateurs sont restées relativement limitées. Des infestations endémiques de sauteriaux, insectes divers et oiseaux granivores ont nécessité des traitements dans certaines régions. La situation acridienne est restée calme : seuls quelques criquets pèlerins isolés ont été signalés en Mauritanie, au Mali et au Niger et de rares criquets migrateurs africains au Tchad.

Bénéficiant des bonnes pluies à partir de la fin juillet jusque dans des zones très septentrionales, les pâturages se sont bien reconstitués, permettant une bonne alimentation du bétail.

En se basant sur les données qualitatives sur le déroulement de la campagne agricole 1998 dans les différents pays, un essai de transcription sous forme quantitative pour l'année 1998/99 montre que, sous réserve d'une fin normale de l'hivernage, la production céréalière totale de l'ensemble des pays du CILSS pourrait s'approcher des 10 millions de tonnes, soit un niveau de production par habitants proche de la moyenne observée au cours de la période 1987-1996.

Aussi, le niveau des importations du Sahel pourrait se situer à environ 2,2 millions de tonnes.

► **concernant l'assistance alimentaire**

Au sortir de la campagne agricole 1997/98, la majorité des populations sahéliennes était plongée dans une situation d'insécurité alimentaire due aux 2-3 mauvaises campagnes successives.

Les déficits céréaliers de 2.600 tonnes (Guinée-Bissau) à 234.000 tonnes (Sénégal) enregistrés en fin 1997, la flambée des prix de céréales de 200 à 300 FCFA par kilogramme observée sur les marchés céréaliers et des stocks paysans et de sécurité nuls dans certains pays, ont amené les Gouvernements et les partenaires au développement à prendre des mesures d'intervention ou d'assistance.

La réaction des Donateurs à la sollicitation des pays a été lente et mitigée pour des raisons diverses (contestation des bilans céréaliers, des méthodes d'estimation des besoins d'aide, etc.).

A l'issue de la Rencontre, les participants ont formulé un préavis (cf. annexe 1) de veille à l'attention des Gouvernements des pays membres du CILSS et des partenaires au développement préconisant des actions et stratégies à mettre en œuvre tant au niveau national que régional.

A la fin de la Rencontre, les participants ont adressé une motion de remerciements (cf. annexe 4) à l'adresse de son Excellence Monsieur Ibrahim BARE MAINASSARA, Président de la République du Niger, à son Gouvernement et au Peuple du Niger pour l'accueil et les facilités qui leur ont été réservés.

ANNEXE

**Rencontre régionale sur "le Dispositif de Suivi Renforcé
de la Situation Agricole et Alimentaire au Sahel"
(Niamey, République du Niger, Centre Régional AGRHYMET, du 21 au 25 septembre 1998)**

**PREAVIS ET STRATEGIE DE VEILLE REGIONALE SUR LA SITUATION AGRICOLE ET
ALIMENTAIRE AU SAHEL EN 1998**

Déroulement de l'hivernage 1998

Dans le cadre de son initiative de suivi renforcé de l'hivernage 1998 au Sahel, le CILSS a organisé du 21 au 25 Septembre 1998 à Niamey une rencontre régionale ayant pour objectif de faire une première évaluation de la campagne agricole avec les représentants des systèmes nationaux, régionaux et internationaux de suivi de la situation agricole et alimentaire.

Après un démarrage tardif de la saison des pluies dans la partie ouest du Sahel (Cap Vert, Gambie, Sénégal), les pluies ont été régulières et bien réparties dans la plupart des pays. Elles ont parfois atteint des niveaux nettement supérieurs à la normale en août ou début septembre, entraînant de forts débits sur les principaux cours d'eau, une forte érosion et des inondations dans les villes et les campagnes, notamment au Sénégal, au Niger et au Tchad. Le cumul des pluies à la mi-septembre est en général supérieur à celui de l'année précédente ou à la normale, sauf au niveau des zones centrées sur le centre-sud de la Mauritanie, l'extrême sud du Mali, le plateau central du Burkina Faso, le sud et quelques poches au Niger et le Cap Vert.

Les conditions de croissance des cultures ont donc été dans l'ensemble satisfaisantes. Les réserves en eau des sols devraient permettre de couvrir les besoins en eau des plantes dans les principales zones agricoles du centre et de l'est du Sahel. En revanche, dans l'ouest du Sahel, les cultures de mil et de sorgho ne pourront boucler leur cycle que si les pluies se poursuivent tard en octobre. Au Cap Vert, la baisse des pluies en septembre a entraîné des stress hydriques importants sur le maïs.

Les attaques de déprédateurs sont restées relativement limitées. Des infestations endémiques de sauteriaux, insectes divers et oiseaux granivores ont nécessité des traitements dans certaines régions. La situation acridienne est restée calme : seuls quelques criquets pèlerins isolés ont été signalés en Mauritanie, au Mali et au Niger et de rares criquets migrateurs africains au Tchad. Les oiseaux granivores constituent une menace pour le riz irrigué notamment au Mali et en Mauritanie.

Bénéficiant des bonnes pluies à partir de la fin juillet jusque dans des zones très septentrionales, les pâturages se sont bien reconstitués, permettant un bon approvisionnement des troupeaux.

Perspectives de récoltes

Au vu de l'allure générale du déroulement de l'hivernage, les perspectives de récoltes sont bonnes dans les principaux pays producteurs du Sahel. La production céréalière 1998 sur l'ensemble du Sahel sera meilleure que celle de 1997 et peut-être comparable à celles des meilleures campagnes agricoles des douze dernières années. La production de riz pluvial sera moins importante du fait des inondations

des pépinières et des rizières depuis la mi-août (vallée du Niger au Niger et sud du Tchad) par contre les conditions de production de riz irrigué de contre saison sont très favorables au Niger, au Sénégal, au Mali et en Mauritanie, sous réserve des attaques d'oiseaux granivores.

Dans les régions où les semis ont été réalisés à partir de fin juillet-début août (au Cap Vert, en Gambie, au Centre et au Nord du Sénégal, en Mauritanie et à l'est du Niger), la production céréalière sera faible si les pluies s'arrêtent avant début octobre. Elle sera en forte baisse en Guinée Bissau du fait de l'impact du conflit récent sur les activités agricoles et sur les disponibilités en semences et en intrants.

En se basant sur les données qualitatives sur le déroulement de la campagne agricole 1998 dans les différents pays, un essai de transcription sous forme quantitative montre que, sous réserve d'une fin normale de l'hivernage, la production céréalière totale de l'ensemble des pays du CILSS pourrait s'approcher des 10 millions de tonnes, soit environ 10 % de plus que la moyenne des cinq dernières années.

Ce niveau de production en augmentation par rapport à l'année 1997 devrait permettre de retrouver les niveaux de consommation moyens des années antérieures à 1997 (environ 188 kg/personne/an). Il devrait aussi permettre une légère reconstitution des stocks mais à un niveau qui reste très inférieur à ceux des années antérieures à 1997. Le niveau des importations céréalières nécessaires en 1998/99 pourrait se situer à environ 2,2 millions de tonnes.

Evolution de la sécurité alimentaire du Sahel

En conséquence, les relativement bonnes perspectives de récoltes en 1998 dans les principaux pays producteurs du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger) devraient permettre d'améliorer globalement la situation des approvisionnements alimentaires des populations en 1998/99 par rapport à l'année 1997/98 qui avait connu, suite parfois à plusieurs années de mauvaises récoltes des pénuries alimentaires et des tensions sur les marchés avec des fortes augmentations de prix dans de nombreuses régions. Cette amélioration n'exclut pas des difficultés localisées dans certaines régions qui pourront connaître de mauvaises récoltes, notamment en Gambie, au centre et au nord du Sénégal et au Cap Vert. L'amélioration des disponibilités nationales ne doit pas faire oublier non plus que se posent des problèmes de stabilité des approvisionnements dans le temps (pour couvrir les besoins jusqu'à la prochaine récolte) et dans l'espace (dans un même pays coexistent des zones déficitaires et des zones excédentaires) ainsi que des problèmes d'accès à la nourriture, même quand elle est disponible sur les marchés (problèmes de revenus et de pauvreté).

Les gains de production attendus ne suffiront pas pour assurer une reconstitution importante des stocks céréaliers largement mis à contribution ces deux ou trois dernières années. Le niveau des stocks nationaux de sécurité reste très inférieur au seuil recommandé dans plusieurs pays et notamment au Niger et au Tchad. Au niveau international, la FAO considère que le niveau minimum des stocks céréaliers requis pour assurer la sécurité alimentaire mondiale se situe à 16-17 % de la consommation annuelle. Le niveau atteint à l'issue de la campagne 98/99 pour les pays du CILSS reste nettement inférieur à ce seuil qui avait été atteint ou dépassé lors des années antérieures. La sécurité alimentaire des pays du Sahel, même si elle s'améliore en 1998/99, reste donc très précaire et il sera nécessaire d'avoir au moins une ou deux nouvelles bonnes récoltes pour, tout en répondant aux nouveaux besoins de consommation liés à la croissance démographique, reconstituer les stocks et restaurer un niveau satisfaisant de sécurité alimentaire pour l'ensemble de la région.

Problèmes soulevés

Ce constat met en relief les limitations actuelles des capacités d'accroissement de la production agricole au Sahel qui suit difficilement l'évolution de la consommation liée à la croissance démographique, comme si les capacités productives actuelles avaient atteint un seuil maximal qu'il serait difficile de dépasser même en cas de bonne année.

Les pays ne sont donc pas à l'abri d'une forte croissance de leurs importations commerciales et donc du coût en devises correspondant. Pour limiter cette croissance, le CILSS et les pays sahéliens doivent engager sérieusement des programmes de maîtrise et d'accroissement des productions locales et de productions à forte valeur d'exportation et développer les circuits privés d'importation en vue d'une meilleure intégration économique au niveau régional.

De ce point de vue, le dispositif de prévention et de gestion des crises dans les pays doit être revu en vue de la prise en compte, au delà des seules céréales, des autres produits alimentaires. En un mot, l'établissement des bilans céréaliers doit désormais intégrer les processus de libéralisation et de privatisation des économies sahéliennes.

Il doit aussi affiner l'identification des zones et des groupes vulnérables en vue d'un meilleur ciblage des actions à mener.

Dans ce nouveau contexte, force est de constater que la programmation des aides alimentaires pose également problème. Au Cap Vert par exemple, une partie des aides alimentaires reçues en 1998 correspondaient à la programmation 1997.

Enfin, le suivi de l'aide alimentaire dans les pays doit intégrer les nouvelles formes de mise en œuvre de l'aide dans le pays, notamment au niveau des opérations d'assistance alimentaire aux populations vulnérables engagées et financées par les gouvernements eux-mêmes (prélèvements sur les stocks de sécurité, achats sur le marché,...).

VERS UNE STRATEGIE DE VEILLE REGIONALE ?

Pour faire face aux différents problèmes identifiés ci-dessus, les participants à la rencontre se sont réjouis des actions pilotes envisagées par le projet DIAPER et de l'état d'avancement du projet PREGEC.

Au regard des objectifs et des résultats fixés à ces deux projets, les éléments d'une stratégie de veille régionale sur la situation agricole et alimentaire au Sahel pourraient s'articuler :

- **Dans le domaine de la prévention des crises**, autour des Systèmes d'Information (SAP, SIM...) en relation avec le CILSS, le Club du Sahel, la FAO, le PAM et certains bailleurs de fonds bilatéraux comme l'USAID/FEWS qui ont leur propre système d'observation. L'ensemble de ces outils devrait constituer les principaux instruments d'observation, de prévision et d'information sur l'éventualité d'une situation de grave déficit alimentaire et de son étendue ;
- **Dans le domaine de la gestion des crises**, autour des dispositifs actuels (cadres de concertation, stocks nationaux de sécurité, fonds de sécurité alimentaire...) renforcés à travers, par exemple, des dispositifs de veille nationaux et sous-régional.

1) Au niveau des Etats-Membres du CILSS

De façon régulière, ces dispositifs de veille auront pour fonctions :

- d'être mobilisés sans délais en cas de crises alimentaires majeures (déficits de production, inondations, manque d'eau potable...);
- d'élaborer puis de mettre à jour une base d'informations destinée à faciliter et accélérer la mise en œuvre du plan d'intervention d'urgence, à fournir l'ensemble des données techniques nécessaires à la préparation et à la réactualisation des programmes d'opérations.

En cas de crise majeure, sur la base de l'évaluation de la situation fournie par les Systèmes d'Information et les structures techniques compétentes, et après décision des autorités politiques, ces dispositifs de veille auront la responsabilité :

- de l'élaboration du plan de ravitaillement détaillé des vivres ;
- de la réactivation des infrastructures et des équipements indispensables ;
- de la mobilisation des moyens matériels et humains complémentaires ;
- de la préparation et du lancement du programme d'importations publiques et privées des produits alimentaires ;
- du pilotage du plan de transport permettant l'acheminement régulier des vivres vers les centres de distribution.

2) Au niveau du CILSS

Au niveau régional, le CILSS aura, par souci de cohérence régionale, le devoir à travers le dispositif de veille régional, entre autres, de mettre en synergie les dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises alimentaires. Ceci permettrait de maximaliser l'utilisation des ressources disponibles dans la région tout en évitant une concurrence excessive entre les pays sur leur mobilisation.

Dans cette perspective, la rencontre a recommandé aux Etats et au CILSS, de renforcer les mécanismes existants (réunion DIAPER d'évaluation des récoltes et bilans céréaliers, réunion annuelle du réseau international CILSS/Club du Sahel de prévention des crises alimentaires...) par :

- la mise en place d'un cadre de concertation sous-régional pour les échanges d'information relatifs à la prévention et la gestion des crises alimentaires ;
- l'institutionnalisation, en mi-septembre de chaque année, d'une Rencontre Régionale pour faire le point sur l'évolution de la campagne agricole dans chaque pays ;
- l'instauration d'une rencontre régionale annuelle, en fin janvier, pour finaliser l'évaluation de la situation agricole et alimentaire de la sous-région et définir une stratégie de suivi en conséquence.

Fait à Niamey, le 25 septembre 1998

La Rencontre Régionale

DISCOURS DE BIENVENUE DU REPRESENTANT DU SECRETAIRE EXECUTIF

Mesdames et messieurs,

Nous voilà pour inaugurer un nouveau mécanisme qui vient renforcer le suivi de la campagne agricole au Sahel.

Il n'est pas étonnant, que cette initiative prenne forme ici à Niamey au Niger, pays qui a connu des situations alimentaires difficiles ces dernières années, mais qui lutte sans relâche contre l'insécurité alimentaire. Qu'il me soit donc permis d'exprimer ici au nom du Secrétaire Exécutif du CILSS, à votre nom à tous, nos remerciements pour le Président Ibrahim Baré MAINASSARA, au Gouvernement et au peuple nigériens pour l'hospitalité qu'il n'ont cessée d'offrir au CILSS et à l'ensemble des sahéliens.

Mesdames et Messieurs,

Pourquoi un renforcement du mécanisme de suivi de la campagne ? Parce que tout d'abord l'une des raisons d'être du CILSS est la recherche de la Sécurité Alimentaire et la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification. Cette recherche et cette lutte ne peuvent se faire sans un suivi rigoureux et permanent de la situation agricole et alimentaire. Il y va de la prévision des récoltes, de l'alerte précoce et de la gestion rigoureuse des aides en cas de crises alimentaires. Nulle par ailleurs le proverbe « mieux vaut prévenir que guérir » ne trouve sa pertinence et sa vérité.

Certes, le mécanisme de suivi mis en place a permis jusqu'à maintenant de prévoir les grandes tendances évitant par la même occasion les crises aiguës. Cependant, ce mécanisme ne permettait pas, et ceci a été vérifié les trois dernières années, d'avoir toujours le consensus sur les besoins précis en fonction des pays, des zones et des groupes. De même le niveau de réponse des donateurs par rapport aux demandes des pays n'est pas toujours connu en temps réel.

Mesdames et Messieurs,

Aussi, l'objet de cette réunion est de faire le point à mi-campagne de la situation dans chaque pays et de faire des recommandations sur la base des scénarios les plus probables de récoltes, en vue de prendre les mesures en conséquences d'ici la fin de l'année. Il s'agit d'autre part de vérifier que les enquêtes agricoles pour l'estimation des récoltes sont bien engagées et d'échanger sur les périodes planifiées pour les missions d'évaluation des récoltes.

Mesdames et Messieurs,

L'abondance des pluies sur certaines régions du Sahel, ne doit pas endormir notre vigilance. Les ennemis des cultures et l'évolution contrastée de la pluviométrie nous ont toujours réservé des surprises désagréables. C'est pourquoi, nous devons réfléchir ensemble sur les voies et moyens d'améliorer le dispositif sahélien de prévention des crises. Il s'agit dans ce cadre de valoriser l'expérience sahélienne, de la faire servir par l'évolution technologique et de renforcer nos systèmes d'observations. Il y va de notre sécurité alimentaire.

Je ne doute point qu'une assemblée où se retrouvent autant de compétences, saurait relever le défi. Aussi, vos critiques, vos recommandations, vos observations et vos propositions sont les bienvenues.

Enfin, permettez-moi au nom de Madame CISSE Mariam K. SIDIBE, Secrétaire Exécutif du CILSS, de vous souhaiter bon séjour à Niamey et pleins succès à vos travaux.

Je vous remercie

**DISCOURS D'OUVERTURE DU SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE D'ETAT,
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

Mesdames et Messieurs,

Trois mois jour pour jour, après la Rencontre Régionale organisée par notre organisation commune, le CILSS sur « les Stratégies Alimentaires et de Gestion des Ressources Naturelles au Sahel », nous voilà de nouveau réunis à Niamey avec les partenaires au Développement autour de la problématique combien importante du « *Dispositif national de suivi renforcé de l'hivernage 1998* ».

Mesdames et Messieurs,

Cette nouvelle initiative du CILSS est à saluer à un double titre :

- ⇒ Premièrement le Secrétaire Exécutif du CILSS et ses Institutions spécialisées AGRHYMET et INSAH expriment par là leur volonté inébranlable de faire de la prévention des crises alimentaires leur cheval de bataille ; et cela à juste titre car « prévenir est un objectif économique et social plus élevé que gérer ».
- ⇒ Deuxièmement, par cette initiative, le Secrétariat Exécutif du CILSS et ses Institutions Spécialisées veulent traduire le plus tôt possible en actions concrètes les recommandations issues de la rencontre de Niamey de Juin 1998 sur les « Stratégies Alimentaires pour le Sahel ».

Mesdames et Messieurs,

Au cours de cette rencontre il avait été particulièrement demandé au CILSS de jouer un rôle de veille permanente pour contribuer à garantir la Sécurité Alimentaire durable dans notre sous-région.

Cette fonction de veille du CILSS, doit concerner à la fois les situations de déficit et d'abondance pluviométriques, qui de mon point de vue, si elles ne sont pas correctement appréhendées peuvent être à l'origine de catastrophes insoupçonnées : inondations, manque d'eau potable, émergence des sans-abris, impossibilité de travailler dans les champs...

C'est donc à juste titre que le CILSS et les Gouvernements sahéliens doivent doubler de vigilance au cours de l'hivernage 1998 caractérisé singulièrement par un démarrage hésitant puis une abondance des pluies sur la plupart des régions du Sahel.

Mesdames et Messieurs,

Le présent atelier, constitue un cadre idéal pour approfondir les débats sur la question et arrêter des actions concrètes aussi bien pour l'hivernage en cours que pour les années à venir.

Aussi, les sahéliennes, les sahéliens et leurs Gouvernements attendent beaucoup des résultats qui sortiront de vos travaux.

Sur ce, je souhaite plein succès à vos travaux, et déclare ouverte la présente Rencontre Régionale sur le suivi renforcé de la situation agricole et alimentaire au Sahel.

Je vous remercie.

MOTION DE REMERCIEMENTS

Nous participants à la Rencontre Régionale sur le Suivi Renforcé de la Campagne Agricole et Alimentaire 1998, tenue à Niamey, République du Niger, du 21 au 25 septembre, exprimons nos vifs remerciements et notre gratitude à son Excellence Monsieur Ibrahim BARE MAINASSARA, Président de la République du Niger, au Gouvernement et au Peuple Nigérien pour l'hospitalité toute sahélienne qu'ils nous ont réservée.

Fait à Niamey, le 25 septembre 1998

Les participants

**DISCOURS DE CLOTURE
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT,
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

Monsieur le Directeur Général du Centre Régional AGRHYMET, représentant,
Madame le Secrétaire Exécutif du CILSS,

Mesdames, Messieurs les Représentants des Etats Sahéliens,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs

Nous voilà au terme de vos travaux au cours desquels vous avez passé en revue la situation de la campagne agricole et alimentaire 1998 dans le Sahel.

Quatre (4) jours durant vous avez échangé des informations et des réflexions sur l'état de la campagne, les perspectives d'évolution ainsi que les réponses pertinentes aux différents scénarii possibles d'évolution de la situation agricole et alimentaire dans notre sous-région.

Le résultat de vos travaux constitue la première pierre d'un édifice qui doit grandir au fur et à mesure que s'approche la fin de cette campagne. Un travail de collecte de données et de prévision nécessaire pour assurer un suivi permanent dans notre région vulnérable. Cette vulnérabilité nous impose une vigilance à tout instant, car notre ennemi est imprévisible. C'est pourquoi, le dispositif renforcé que vous proposez contribuera sans nul doute à améliorer nos moyens d'alerte et nous permettra de nous adapter à toutes les situations.

Devant les agissements d'une nature capricieuse, l'une des armes les plus efficaces, est la souplesse des mécanismes, la solidarité et l'unité d'action de nos différents pays. C'est la raison d'être de notre Organisation Commune qu'est le CILSS. Il est donc dans son rôle d'avant garde en prenant cette initiative.

Mesdames et Messieurs,

Une campagne agricole est un long parcours qui commence avec les premières pluies et qui ne se termine qu'avec le dernier épis récolté. A chaque étape de long voyage, à chaque stade d'évolution de la plante, un nombre incalculable et imprévisible de variables interviennent pour rendre toute prévision aléatoire et toute satisfaction éphémère.

La rareté de l'eau, son abondance, sa distribution dans le temps et dans l'espace, les ennemis innombrables des cultures, le comportement des acteurs, autant de facteurs, je dirai autant de problèmes qui agissent sur les rendements des cultures.

L'abondance des pluies n'est donc pas la garantie d'une abondance des récoltes. Elle peut dans certains cas constituer un handicap. Le cas de certaines régions de mon pays, à l'heure où je vous parle, en témoigne.

C'est pourquoi malgré l'optimisme que permet l'état actuel des cultures dans le Sahel, nous devrions approfondir l'observation, intensifier notre garde pour mieux connaître, les poches de vulnérabilité et assurer les meilleures conditions possibles à une récolte qui doit être cette année à la mesure de notre espoir.

Mesdames et Messieurs,

C'est dans les moments de répit que nous devons penser aux moments des crises. La reconstitution des stocks et le renforcement de notre système de gestion de crises doivent être donc nos préoccupations futures.

D'autre part, la maîtrise de l'eau qui seule peut réguler sa rareté et son abondance et permettre une intensification des systèmes de production pour répondre à la croissance des besoins liée à l'augmentation de la population, doit constituer la priorité des priorités pour nos pays.

Mesdames et Messieurs,

La stratégie de veille et de gestion de crises que vous venez de nous proposer nous permettra j'en suis sûr, de renforcer notre dispositif actuel et de nous armer davantage contre les aléas d'une situation difficilement maîtrisable.

Je tiens ici à rendre hommage à votre dévouement et vous exprime l'entièvre disponibilité du CILSS, de ses Etats Membres et particulièrement de mon pays le Niger, en vue de mettre en œuvre tout ce qui peut contribuer à améliorer la sécurité alimentaire de notre sous-région.

Au nom de mon gouvernement, je félicite le CILSS pour cette nouvelle initiative et lui exprime le soutien et l'appui de mon pays. Je remercie aussi tous nos partenaires au développement qui ont permis à ce dispositif de voir le jour ici à Niamey.

Tout en vous souhaitant un bon retour dans vos pays respectifs, je déclare close la Rencontre Régionale sur le dispositif de suivi renforcé de la campagne agricole et alimentaire 1998.

Je vous remercie.

PROGRAMME DE LA RENCONTRE

Lundi 21 octobre 1998

- 9 h 00 - 9 h 30 : Ouverture
- 9 h 30 - 10 h 00 : Adoption ordre du jour et présentation des objectifs et résultats attendus de la rencontre
- 10 h 00 - 12 h 30 : Présentations et discussions des situations nationales
. Burkina Faso
. Cap - Vert
- 15 h 00 - 18 h 00 : Présentations et discussions des situations nationales (suite)
. Gambie
. Mali

Mardi 22 septembre

- 8 h 30 - 13 h 00 : Présentations et discussions des situations nationales (suite et fin)
. Mauritanie
. Niger
. Sénégal
. Tchad
- 15 h 30 - 18 h 00 : Présentations et discussions de la situation régionale
. évolution générale de la campagne agricole au Sahel (Centre AGRHYMET)
. Note conjointe FAO/CILSS sur les scénarios possibles de récoltes

Mercredi 23 septembre

- 8 h 30 - 12 h 30 : Informations générales :
. état d'avancement des enquêtes agricoles et de préparation des missions d'évaluation des récoltes
. actions pilotes réalisées par le projet DIAPER
. état d'avancement du projet PREGEC

15 H 00 - 18 H 00 : Synthèses générales sur :
. la campagne agricole
. la situation alimentaire
. le fonctionnement des dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires et les besoins d'appui
. les éléments d'un préavis et d'une stratégie de veille régionale sur la situation alimentaire

Jeudi 24 septembre

8 h 30 - 12 h 30: Rédaction des comptes rendus :
. rapport final de la rencontre
. pré-avis sur la situation agricole et alimentaire

15 h 00 - 18 h 00: Discussions et adoption des comptes rendus

Vendredi 25 septembre

9 h 00 - 10 h 00: Clôture de la rencontre

NB : Les pauses café sont le matin entre 10h 15 et 10h 30 l'après-midi entre 16h 15 et 16h 30.

BUREAU DE LA RENCONTRE

Président : Mr DIOP Amadou, Directeur de l'Agriculture (Niger)

Vice Président : Mr Ngarassenta NGAORNDJAM (Tchad)

Rapporteurs : Mr Amadou Moctar KONATE (Sénégal)
Mr Ousmane TONTOROGOBO (Burkina Faso)

LISTE DES PARTICIPANTS
Séance du 21 septembre 1998

NOM ET PRENOMS	FONCTION	INSTITUTION OU SERVICE	PAYS	ADRESSE TELEPHONE FAX E-MAIL
Seydou SIDIBE	Assistant Technique	TMG/CILSS	Burkina Faso	BP : 7049 Ouagadougou Tél : (226) 30 39 19 Fax : 31 85 69 E-Mail : ssidibe@fasonet.bf
Issa Dabo N'DIAYE	Expert	CILSS/PMSA/FERAP		BP : 7049 Ouagadougou Tél : (226) 31 58 37 Fax : 30 71 20 E-Mail : indiaye@fasonet.bf
TAMINI Pascaline	SP/CONACILSS	CONACILSS		BP : 7005 Ouagadougou Tél : (226) 31 04 55 Fax : 30 57 42
TONTOROGOBO Ousmane	Secrétariat Permanent	Secrétariat de la Politique Céréalière		03 BP : 6644 Ouagadougou Tél : (226) 31 69 52 Fax : 30 68 86
Jamie WICKENS	Directeur Régional du PAM Pour le Sahel	PAM		BP : 575 Ouagadougou Tél : (226) 30 60 77 E-Mail : annalisa.conte@wfp.org
Annalisa CONTE	PAM	PAM		"
Daniel ZALIK	VAM (CP)	PAM		"
Ould Bellal MEDELLALI	CT/C/CILSS	CILSS		Tél : (226) 30 67 58 - 30 67 57 Fax : (226) 30 67 57 E-Mail : CILSS@fasonet.bf
Yamar M'BODJ	Conseiller SA	CILSS/SE		"
Oumar KAMARA	Coordonnateur PRORES/PREGEC	CILSS/PRORES/ PREGEC		Fax : (226) 31 17 85 Tél : 31 24 71 E-Mail : prores@fasonet.bf
Tahirou TRAORE	Chargé de Programme PRORES/PREGEC	CILSS/PRORES/ PREGEC		"
Alayde S. DIAZ	Technicienne de la Direction Sécurité Alimentaire	MA – Min. Agriculture, Aliment. et l'Environnement	Cap-Vert	CP : 115 Praia Tél : (238) 64 25 45/47 Fax : 64 2543 E-Mail : dgasp@milton.cvtelecom.cv

Yaya Hassan JALLOW	DIAPER III, Local Animator	Agricultural	Gambie	Tél : 22 52 10/994 769, Fax : 20 11 00
Mariam SOW	Coordonnatrice SA	INSAH	Mali	BP : 1530 Bamako Tél/Fax : (223) 22 09 18 E-Mail : msow@prasas.insah.ml
Brahima SANGARE	SP/CONACILSS	MDRE		BP : 61 Tél : (223) 22 86 67 Fax : 23 69 45/22 02 95
Abdoulaye SALL	Consultant PREGEC	CILSS		BP : 1966 Bamako Tél : (223) 22 68 13 Fax : 23 50 86
Oumar TRAORE	SP/COC/PRMC	PRMC		BP : 1748 Tél : (223) 21 49 53 Fax : 21 74 19
Cheikh Ould DIH	Inspecteur	MDRE	Mauritanie	BP : 180 Nouakchott Tél : (2222) 50967
Jorge Santos OLIVEIRA	Directeur Général	AGRHYMET	Niger	BP : 11011 Niamey
Ibrahim M. LAOUALI	Analyste/ECA	CRA/DIAPER III		BP : 11011 Niamey Tél : (227) 73 37 03 Fax : (227) 73 36 47 E-Mail : diaper@sahel.agrhymet.ne
Sekou HEBIE	Coordonnateur/ECA	CRA/DIAPER III		"
Ekadé GHALIO	Animateur Local DIAPER III	SAP/GC		BP : 893 Niamey Tél : (227) 73 47 85
MAMADOU Maïmouna	Secrétaire Permanent	SAP/GC		BP : 893 Niamey Tél : (227) 72 39 53/72 32 75 Fax : 72 34 56 E-Mail : sap@intnet.ne
Bakari SEIDOU	Adjoint Directeur	Direction de l'Agriculture		BP : 323 Niamey Tél : (227) 75 23 35
Mamadou DIOUF	A/PM Information	AGRHYMET		BP : 11011 Niamey Tél : (227) 73 31 16 Fax : 73 24 35
Jean-Pierre TRIBOULET	Conseiller	AGRHYMET		BP : 11011 Niamey Tél : 73 45 48

Laurent VASSEUR	UAGM	AGRHYMET		Tél : 73 31 16
Brahima SIDIBE	Resp. Unité Phytosanitaire	AGRHYMET		Tél : 73 31 16
N'Diaye M'BAYE	Formateur	AGRHYMET		" BP : 12 625
Abdallah SAMBA	Agrométéorologue	AGRHYMET		"
Pierre-François PRET	Conseiller Sécurité Alimentaires	Cabinet du Premier Ministre		Tél : 72 35 79 E-Mail : pf-prêt@intnet.ne
DIOP Amadou	Directeur	Direction de l'Agriculture		BP : 323 Niamey Tél : 75 23 35
YABILAN Mamane	Chef Service Statistique Agricole	Direction de l'Agriculture		BP : 323 Niamey Tél : 75 23 35
Ambé TANIFUM	Advisor, TMG/USAID/AGRHYMET	USAID		Tél : 72 39 98 Fax : (227) 72 44 52 E-Mail :
Amadou Moctar KONATE	Chef de la CASPAR	Ministère de l'Agriculture	Sénégal	14 Avenue Président Lamine Gueye BP : 486 Dakar Tél : (221) 8 23 33 09 Fax : 8 23 32 56 E-Mail : sen046@enda.sn
Ngarassemta NGAORNDJAM	Chef Division Sécur. Aliment. Animateur PREGEC	Direction de la Promotion des Productions Agricoles et de la Sécurité Alimentaire	Tchad	BP : 1059 N'Djaména Tél : 51 62 84/51 60 32 Fax : 51 56 68
Michel LEBLANC	Conseiller	Club du Sahel	France	01 45 24 17 98
Stéphane JOST	Expert SMIAR	FAO	Italie	ESCG Bureau D826 FAO – Via delle Terme Di Caracalla – 00100 Rome Italie Tél : (39) 06 57 05 6223 Fax : (39) 06 5705 4495 E-Mail : stephane.jost@fao.org